



LE BON PLAN. LA BONNE ÉQUIPE.

Supplément daté du 8 mars 2023 à la circulaire de sollicitation de procurations par la direction du FPI datée du 24 février 2023

Assemblée annuelle et extraordinaire des porteurs de parts qui se tiendra le **11 avril 2023**

SUPPLÉMENT À LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS PAR LA DIRECTION

Le présent supplément (le « **Supplément** ») modifie et complète la circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 24 février 2023 (la « **Circulaire** ») du Fonds de placement immobilier First Capital (le « **FPI First Capital** »). Le présent Supplément fait partie intégrante de la Circulaire et est réputé être inclus dans la Circulaire. Dans la mesure où une déclaration qui figure dans le présent Supplément modifie ou complète une déclaration qui figure dans la Circulaire, la déclaration qui figure dans la Circulaire est réputée avoir été modifiée ou complétée de la même façon. Les termes portant la majuscule initiale qui sont utilisés dans le présent Supplément sans y être définis ont le sens qui leur est donné dans la Circulaire.

Le présent Supplément est transmis par la poste et remis afin d'informer les porteurs de parts du FPI First Capital d'un changement important qui concerne les candidats proposés à l'élection au Conseil à l'Assemblée. Plus précisément, Kerry D. Adams, Elizabeth DelBianco, Jacqueline Moss et Samir Manji (collectivement, les « **Candidats de Sandpiper** ») ne solliciteront plus leur élection aux postes de fiduciaire du FPI à l'Assemblée. Voir la rubrique « Élection du Conseil » figurant ci-dessous pour consulter la liste complète des candidats du FPI First Capital.

La direction et le Conseil ont l'intention de soutenir l'élection des dix (10) candidats du FPI First Capital aux postes de fiduciaire du FPI First Capital. Sauf indication contraire dans le présent Supplément, aucune modification n'a été apportée à la Circulaire distribuée aux porteurs de parts et déposée sur SEDAR.

Contexte du Supplément

Le 6 mars 2023, le FPI First Capital a annoncé qu'il avait conclu une entente (l'« **Entente** ») avec Sandpiper Group (« **Sandpiper** ») et Artis Real Estate Investment Trust (« **Artis** »). Conformément à l'Entente, Sandpiper et Artis ont retiré leur demande de convocation d'assemblée. Par conséquent, les candidats de Sandpiper ne solliciteront plus leur élection aux postes de fiduciaire du Conseil et l'Assemblée cessera d'être une élection contestée des candidats à ces postes. L'Entente contient les clauses de statu quo et autres clauses usuelles. Elle peut être consultée sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com, sous le profil d'émetteur du FPI First Capital. Parallèlement à l'annonce faisant état de l'Entente, le FPI First Capital a annoncé que l'assemblée annuelle et extraordinaire des porteurs de parts (l'« **Assemblée** ») initialement prévue pour le 28 mars 2023 sera reportée à une date ultérieure.

Renseignements relatifs à l'Assemblée mis à jour

Le Conseil a décidé de reporter l'Assemblée au mardi 11 avril 2023, à 10 h (heure de Toronto), pour permettre l'envoi par la poste et la remise du présent Supplément et des documents de procuration connexes aux porteurs de parts. Le format de l'Assemblée demeurera hybride, soit en personne aux bureaux de Stikeman Elliott LLP, 5300 Commerce Court West, 199 Bay Street, Toronto (Ontario) Canada, M5L 1B9 et en participation virtuelle optionnelle par webdiffusion en direct au <https://web.lumiagm.com/422764535>. Mis à part le retrait des Candidats de Sandpiper à l'élection aux postes de fiduciaire du Conseil, l'ordre du jour de l'Assemblée demeure le même que celui qui figure dans la Circulaire. La Circulaire contient des renseignements supplémentaires concernant les points à l'ordre du jour de l'Assemblée. Il est recommandé aux porteurs de parts d'examiner et d'évaluer tous les renseignements qui s'y trouvent avant de voter. Aucune modification n'a été apportée à la Date de clôture des registres, soit le 24 février 2023, telle qu'elle est indiquée dans la Circulaire, et les porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux à cette date conservent le droit de recevoir un avis de convocation à l'Assemblée et d'y voter.

Le FPI First Capital sollicite la procuration sur papier **BLEU** (la « **Procuration BLEUE** ») et/ou le formulaire d'instructions de vote sur papier **BLEU** (le « **FIV BLEU** ») ci-joints. Si vous avez déjà reçu un formulaire de procuration avec la Circulaire, veuillez ne pas en tenir compte et vous assurer d'utiliser uniquement la **Procuration BLEUE** ci-jointe. La remise d'une **Procuration BLEUE** portant une date ultérieure révoquera automatiquement toute procuration remise antérieurement. Les porteurs de parts véritables doivent voter au moyen du **FIV BLEU** qui accompagne le présent Supplément. Veuillez suivre les directives rigoureusement et voter ou fournir des instructions de vote au moyen uniquement de la **Procuration BLEUE** et/ou du **FIV BLEU** ci-joints. Les porteurs de parts sont priés de voter au moyen de la **Procuration BLEUE** et/ou du **FIV BLEU** bien avant la **date limite du dépôt des procurations révisée, maintenant fixée au jeudi 6 avril 2023 à 10 h (heure de Toronto).**

Élection du Conseil

À l'Assemblée, les porteurs de parts seront appelés à voter sur l'élection des dix (10) personnes suivantes au Conseil (les « **Candidats du FPI First Capital** ») :

1. Paul C. Douglas;
2. Adam E. Paul;
3. Leonard Abramsky;
4. Sheila Botting;
5. Ian Clarke;
6. Dayna Gibbs;
7. Ira Gluskin;
8. Annalisa King;
9. Aladin (Al) W. Mawani;
10. Richard Nesbitt.

Aucune autre personne n'a présenté sa candidature à un poste de fiduciaire au Conseil en vue de son élection à l'Assemblée. La notice biographique et d'autres renseignements concernant les Candidats du FPI First Capital sont présentés dans la Circulaire.

LA DIRECTION ET LE CONSEIL VOUS RECOMMANDENT À L'UNANIMITÉ DE VOTER POUR L'ÉLECTION DES CANDIDATS DU FPI FIRST CAPITAL AU MOYEN DE LA PROCURATION BLEUE ET/OU DU FIV BLEU.

Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide pour remplir votre **Procuration BLEUE** ou votre **FIV BLEU**, veuillez communiquer avec Kingsdale Advisors au 1-888-370-3955 (sans frais en Amérique du Nord) ou au 1-416-867-2272 (à frais virés à l'extérieur de l'Amérique du Nord) ou par courriel à contactus@kingsdaleadvisors.com.

**VOTEZ AU MOYEN
DE LA PROCURATION BLEUE**

Des questions? Besoin d'aide pour voter?

Communiquez avec Kingsdale Advisors :
1-888-370-3955 (sans frais en Amérique du Nord)
1-416-867-2272 (à frais virés à l'extérieur de l'Amérique du Nord)

Courriel et en ligne :
contactus@kingsdaleadvisors.com
protectyourfcr.ca

